



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 6 octobre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

–

Stéphane LE FOLL salue la progression de l'agro-écologie en France

–

Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a salué, lundi 5 octobre 2015, le succès des Groupements d'intérêt économique et environnemental ([GIEE](#)) et à travers eux la progression de l'agro-écologie en France.

Créés il y a moins d'un an par la Loi d'avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt, les GIEE ont déjà dépassé le cap des 100 projets reconnus sur le territoire français, avec un total de **128 GIEE reconnus au 1^{er} octobre 2015**, soit plus de **200 000 hectares** de terres françaises en GIEE, plus de **1500 exploitations** et plus de **2300 agriculteurs** déjà engagés dans ces démarches collectives.

Au cœur du projet agro-écologique pour la France, ces projets collectifs visent la triple performance à la fois économique, environnementale et sociale, à travers la mise en œuvre ou la consolidation de pratiques agro-écologiques.

Toutes les thématiques sont abordées et souvent combinées, à travers des systèmes économes et autonomes (40 % des projets), la diversification des assolements et l'allongement des rotations (plus du tiers des projets), la conservation des sols (plus du tiers des projets), l'autonomie en azote et le développement des légumineuses (le tiers des projets), l'autonomie alimentaire des élevages (le tiers des projets), ou encore la commercialisation et la création de filières et les signes de qualité. Si plus de 60 % des projets concernent l'élevage (et près de 40 % plus particulièrement la polyculture-élevage), toutes les productions sont représentées, y compris par exemple l'apiculture, l'arboriculture et les plantes aromatiques, à parfum ou médicinales.

Le ministre a par ailleurs annoncé qu'un **appel à projets** allait être lancé début 2016 dans chaque région **pour financer les GIEE, en particulier ceux apportant une réponse structurelle à la crise de l'élevage** (jusqu'à 50 000€ pourront être accordés par projet pour financer des dépenses d'animation/appui technique). Il sera financé par des crédits du Ministère de l'agriculture, que le FEADER et les Régions qui le souhaitent pourront compléter.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

La force du collectif est une nécessité pour le déploiement du projet agro-écologique et la transition ambitieuse qu'il porte. **L'engouement que connaissent les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et les Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) en sont des illustrations concrètes.** En 2015, 23 000 demandes de MAEC ont été enregistrées, dont 11 000 demandes de MAEC dites « systèmes » qui engagent les exploitations dans une reconception progressive de leurs pratiques ou dans le maintien de pratiques agro-écologiques. Ces 23 000 demandes concernent environ 1,5 million d'hectares (contre 800 000 hectares engagés en MAE sur la période 2007/2013). Preuve de l'importance du collectif, la France comptera fin 2015 environ 45 000 GAEC agréés (2400 GAEC agréés en 2014, 4700 au 1^{er} semestre 2015 - et 6000 GAEC au total en 2015) soit un pic exceptionnel depuis la réforme de la nouvelle PAC pour la période 2014-2020.

Ce point d'étape sur l'agro-écologie a également été l'occasion de présenter **l'outil de diagnostic agro-écologique des exploitations**. Développé par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et l'ACTA¹ en associant les acteurs du développement agricole, cet outil de développement agricole a pour objectif d'accompagner les agriculteurs dans leur réflexion autour des performances de leur exploitation, de leurs pratiques et leurs démarches, mais aussi d'estimer leur degré d'engagement dans l'agro-écologie. Testé par 500 exploitants entre avril et mai 2015, cet outil informatique est accessible librement et gratuitement en ligne à l'adresse suivante : <http://www.diagagroeco.org/>.

À deux mois de la COP21, plus grand événement diplomatique jamais accueilli par la France, l'organisation d'un événement dédié aux GIEE et leur illustration concrète par 3 exemples territoriaux (Midi-Pyrénées, Bretagne et Pays de la Loire), est une manière de mettre un coup de projecteur sur la mobilisation silencieuse qui est à l'œuvre dans nos campagnes, et sur un monde agricole qui fait quotidiennement l'expérience de la force du collectif pour progresser vers des pratiques agricoles plus exemplaires et plus [agro-écologiques](#).

« Le concept même d'agro-écologie nous oblige à repenser nos modes d'organisation et de passer d'une logique descendante à une logique ascendante des territoires. Le succès des GIEE sur le terrain illustre bien cette formidable capacité qu'ont les agriculteurs français à aller chercher des solutions et des chemins nouveaux pour réussir ensemble. En ces temps troublés, à la fois de crise des marchés agricoles et des fortes aspirations de la société en matière de qualité de l'alimentation et d'environnement, ces dynamiques collectives doivent représenter un message d'espoir, de solidarité et d'encouragement pour le monde agricole », a insisté Stéphane LE FOLL.

> Télécharger le [dossier complet de l'événement](#).